

## TECHNICIEN D'INTERVENTION APRÈS SINISTRES

En alternance 24 mois



**POUR QUI?** Toute personne répondant aux prérequis, souhaitant évoluer vers le métier de Technicien d'Intervention après sinistres.

Validation CQP AERP de la branche professionnelle des métiers de la Propreté et attestation *forma'sinistres*.

**PRÉ REQUIS** Titulaire d'un CAP/BEP ou titre de niveau V équivalent, dérogation possible sur décision du jury.

**MODALITÉS D'ADMISSION** Admission sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de validation.

**DURÉE** 156 jours sur 24 mois en moyenne (durée inférieure en fonction des acquis), 12 semaines de cours la 1<sup>ère</sup> année, 20 semaines de cours la 2<sup>ème</sup> année.

**NIVEAU D'ENTRÉE** CAP/BEP

**FRAIS DE SCOLARITÉ** Dans le cadre d'un contrat en alternance, la scolarité est gratuite et rémunérée.

**LIEU DE LA FORMATION**  
Granville

Traiter les surfaces contaminées et devenir un spécialiste de l'après sinistres

## LE MÉTIER

Le technicien d'intervention après sinistres intervient sur les zones sinistrées ou contaminées afin de remettre dans son état d'origine tout ce qui peut l'être (mobilier et immobilier)

- Il sécurise les lieux, évite la propagation des contaminations et organise son chantier
- Il respecte autant les Protocoles de sécurité, qu'environnementaux.
- Il identifie les types de contamination
- Il restaure les biens et les lieux contaminés en tenant compte des spécificités des matériaux et de la faisabilité - utilise les produits, matériels et techniques adaptés et maîtrise les caractéristiques des produits utilisés
- Dans une démarche de développement durable et en respectant un comportement environnemental, il maîtrise les gestes et procédures de traitement des déchets et des contaminations.
- Il participe à la rédaction des documents de fin de chantier et des comptes rendus



## LES OBJECTIFS

- Analyser, installer, organiser un chantier de sauvegarde
- Assurer la remise en état des biens mobiliers et immobiliers
- Assurer le relationnel avec les différents interlocuteurs
- Evaluer et contrôler un espace sinistré
- Mettre en place les procédures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### LE MONDE DU SINISTRE

Le monde de l'assurance et des experts

Le sinistre en France

Les règles de base

L'eau

Les fumées

### PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION

Gestion des moyens

Analyse et organisation

Les différents supports infectés

### LES TECHNIQUES DE TRAITEMENT

Le gommage

La désodorisation

La désinfection

Le traitement des produits polluants

L'assèchement

### LA GESTION DES DIFFÉRENTS SUPPORTS

Le traitement des tissus

Le traitement des supports peints

Le traitement du papier

Le traitement des pierres, du bois, du métal...

Le traitement des appareils électriques

Le traitement des supports nobles

Le traitement du mobilier

Le traitement des œuvres d'art

### COMPÉTENCES TRANSVERSES

Le suivi administratif et le suivi de chantier

L'hygiène

La sécurité

Le traitement des produits polluants

Les tests

Les produits chimiques

Les savoir-être appliqués au métier

### CULTURE GÉNÉRALE ET ENVIRONNEMENT

Communication écrite appliquée au métier

Communication orale appliquée au métier

Environnement écologique et durable

Mathématiques appliquées au métier

## TP ET MISE EN PRATIQUE

Pratique professionnelle en situation réelle (dans un logement 'enfumable' reproduit à l'identique, fixe ou mobile).

Cours techniques et TP en groupe de 10

Etudes de cas

Tests sur des supports réels

Projets de mise en situation

## ÉVALUATIONS

L'obtention des certifications repose sur :

- Des contrôles continus en centre
- Etude de cas
- Tests sur des supports réels
- Projets de mise en situation

## DIPLÔME

- CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de la branche professionnelle des métiers de la propreté
- Certificat professionnel *forma'sinistres*

## DÉBOUCHÉS APRÈS LA FORMATION

- Technicien d'intervention après sinistres
- Technicien décontamination et assèchement
- Technicien décontamination après sinistres
- Assistant exploitation et sinistres
- Technicien nettoyage travaux exceptionnels
- Technicien de traitement et de désinfection
- Responsable de chantier propreté

VOTRE CONTACT: Mannech Guilbert

Téléphone: 02 33 51 04 04

Mail:contact@forma-sinistres.fr